

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 décembre 2018

Secrétaire de séance : Didier LANGLOIS.

Absents excusés : Benoît CATTET (pouvoir à Christophe BEURTHERET), Christine BILLOD-LAILLET, Julien BILLOD-LAILLET, Arnaud CHEREMETIEFF et Christine PUGIN.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 8 novembre 2018 : à l'unanimité.

Jean-Claude BULLE estime que le terrain acheté à l'entreprise SIS est surévalué, ne peut pas être aménagé et sera contraignant pour les employés communaux.

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

1) Permis de construire

SIS (Modificatif)	35 rue Cusenier	Réduction dimensions bâtiment et modification matériaux	Favorable
GUINCHARD Géraldine	rue de Vevant	Terrasse, mur de soutènement et cuve enterrée	Favorable

2) Déclarations préalables

GUINCHARD Thomas	17 rue de Vevant	Clôture	Défavorable
CUCHE Claude	20 rue des Frênes	Velux sur garage	Favorable
EARL Du Grand Plain	rue des Oiseaux	Panneaux photovoltaïques	Favorable
LORNET Stéphane	5 rue de la Bruyère	Pergola	Favorable
CATTET Benoît	Les Combottes	Panneaux photovoltaïques	Favorable

B- Retours dossiers de la DDT

1) Permis de construire

Commune	31 rue Cusenier	Aménagement centre multi-accueil	Accordé
POUYET Yohann	17 rue des Frênes	Maison individuelle	Accordé
CUSENIER Benoît	7 rue Trémolières	Restructuration logement	Accordé
GUINCHARD G.	17 rue de Vevant	Terrasse, mur de soutènement et cuve enterrée	Accordé

2) Déclarations préalables

TOURNOUX Denis	20 rue Cusenier	Ouverture fenêtre	Accordé
GUINCHARD Thomas	17 rue de Vevant	Clôture	Refusé
CUCHE Claude	20 rue des Frênes	Velux sur garage	Accordé
CHOPARD Pascal	14 rue de la Chauderotte	Piscine	Accordé
EARL Du Grand Plain	rue des Oiseaux	Panneaux photovoltaïques	Accordé

III- Création du budget annexe « panneaux photovoltaïques »

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le bâtiment technique de la station d'épuration.
Ces panneaux doivent être gérés comptablement dans un budget spécifique.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte la création d'un budget annexe « panneaux photovoltaïques » à partir du 1^{er} janvier 2019.

IV- Nouveaux tarifs de location des salles

Proposition de mise à jour des conditions de locations

TARIFS ESPACE SOCIO-CULTUREL Bourg ETALANS 2018 - 2019

Période	lieu		Habitants commune	Personnes extérieures
Week-end	Les trois salles (276 m ²)	avec cuisine	440 €	572 €
		sans cuisine	350 €	455 €
Journée	Les trois salles (276 m ²)	avec cuisine	250 €	316 €
		sans cuisine	205 €	255 €
Week-end	Grande salle avec bar (203 m ²)	avec cuisine	330 €	429 €
		sans cuisine	260 €	338 €
Journée	Grande salle avec bar (203 m ²)	Avec cuisine	195 €	245 €
		Sans cuisine	160 €	199 €
Week-end	Petite salle (sans cuisine et avec vidéoprojecteur)	avec salle bar (113.36 m ²)	200 €	250 €
		sans salle bar (73.45 m ²)	130 €	180 €
Journée ou soirée	Petite salle (sans cuisine et avec vidéoprojecteur)	avec salle bar (113.36 m ²)	140 €	182 €
		sans salle bar (73.45 m ²)	90 €	117 €
Journée ou soirée	Salle bar seule (40 m ²)		50 €	65 €

Associations de la commune : 250 € - gratuit si la manifestation n'engendre pas de recettes

Utilisation de la sono : 15€

Utilisation du wifi : 25€

Caution ménage : 150€ - caution dégradations : 700€ - Location vaisselle : 30€

TARIFS SALLE DES FÊTES Bourg CHARBONNIERES-LES-SAPINS 2018 - 2019

Période	lieu		Habitants commune	Personnes extérieures
Week-end	Salle	avec cuisine	100 €	170 €
Journée	Salle	avec cuisine	60 €	120 €

Caution ménage : 50€ - caution dégradations : 300€

Location pour obsèques : Etalans petite salle avec salle bar - Charbonnières-Les-Sapins salle des fêtes 60€

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte les nouvelles conditions de location.

La commission « Vie locale et associative » étudiera la possibilité d'un nouveau tarif de location pour les associations.

V- Bail de location logement Verrières du Grosbois

L'ancienne mairie de Verrières du Grosbois a été réhabilitée en logement communal.

Le Conseil Municipal accepte de louer le logement de type F4 à Madame BOUVERET Aurélie, ceci à compter du 1^{er} janvier 2019 pour un montant mensuel de 600 €.

VI – Desserte forêt

- Le Conseil municipal donne un accord de principe pour la poursuite de la réflexion sur la desserte de la forêt.
- Présentation des ventes et produits de coupes des parcelles.
- Le Conseil municipal refuse l'escompte pour paiement comptant des lots de plus de 3000€ vendus en adjudication prévu par les clauses générales de vente de bois.
- La commune souhaite une découpe des futaies affouagères selon la hauteur inscrite sur le fut de l'arbre lors du martelage.

VII – Recrutement vacataire pour déneigement

Les travaux de déneigement des routes communales seront désormais entièrement gérés par les 2 employés communaux avec le tracteur communal et un tracteur loué pour la période hivernale.

Un appui devient nécessaire pour assurer le déneigement des trottoirs. Pour cela, il est proposé de faire appel à un vacataire du 15 décembre 2018 au 15 avril 2019 sur la base d'un forfait brut de 60 € bruts par passage.

Le Maire présente la candidature de Jean-Marie GRAND.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour les bourgs de Charbonnières et Verrières, une proposition sera présentée lors d'une réunion de Conseil ultérieure.

VIII - Recensement

Le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019 avec une formation de 2 1/2 journées début janvier. A cet effet, l'INSEE accorde à la collectivité une participation financière de **2 640 euros** pour 2019 qui sera utilisée pour rémunérer les personnels affectés au recensement des logements et habitants.

Il convient de procéder au recrutement de 3 agents recenseurs.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de nommer Mesdames Maryvonne FOSTIER, Alexandra RECKEL et Léa ECARNOT en tant qu'agents recenseurs.

Le Conseil municipal décide de fixer leur rémunération globale à **2 700.00 € nets** partagés à parts égales entre les 3 agents.

IX – Appel à service intérimaire pour travaux de secrétariat

Suite aux travaux en cours qui augmente la charge de travail, une personne intérimaire sera recrutée du 1^{er} janvier au 31 mars pour 12 heures par semaine.

X – Modification du temps de travail employé communal

Madame Bernadette Mesnier a été reclassée, passant d'agent d'entretien à agent polyvalent.

Suite à la modification de son poste, le Maire propose de passer son temps de travail d'un temps plein à 81.94% à compter du 1^{er} février 2019.

Sous réserve de la décision du Comité technique du Centre de Gestion, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés

XI – Convention de prêt d’œuvres d’art

Le Maire présente une convention de prêt d’œuvres d’art pour la période du 09 janvier au 10 avril 2019 avec l’artothèque de l’ASCAP à Montbéliard. Les œuvres seront exposées à l’école.

XII – Délégation de signature

Le Maire propose la délégation de signature à Monsieur Henri PHARIZAT pour tout acte relatif à l’urbanisme.

XIII – Questions diverses

- Une étude est en cours sur la rénovation de la salle des fêtes de Charbonnières les Sapins. Les travaux auront lieu de février à avril et seront suivi par Jean-Louis VIENNET, adjoint.
- Les barrières en bois ont été posées autour de la salle des fêtes de Charbonnières les Sapins pour sécuriser le lieu.
- Prise en charge d’un chèque de 150 € suite à la vente de 2 portes du bâtiment de la future crèche.
- Prise en charge travaux d’enrobé jonction domaine public/espace privé : le Maire propose une prise en charge à hauteur de 20€/m². Les demandes seront évaluées en mairie au cas par cas.
- Inauguration de l’école et vœux de la municipalité : le 5 janvier à 10h30.
- Horaires école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h35–11h50 et 13h45-16h30.
- Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 10 janvier 2019 à 20h30.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance
Didier LANGLOIS